

CAPa Métiers de l'agriculture (Par alternance sous statut scolaire/apprentissage)

Niveau 3

Public concerné, nombre	Jeunes de 16 à 29 ans révolus, ou à partir de 15 ans pour les jeunes ayant suivi un cursus complet de 3 ^{ème} . Accessibilité sans limite d'âge au public en situation de handicap. Effectif : 12 à 25 participants
Prérequis,	<ul style="list-style-type: none"> Niveau 3^{ème} minimum Intérêt pour la production : horticulture, maraîchage, pépinière...
Modalités et délai d'accès	<ul style="list-style-type: none"> Evaluation initiale des compétences (tests et entretien) Entrées permanentes
Accessibilité	Locaux accessibles aux PMR Prise en compte des situations de handicap – suivi personnalisé (Référént handicap) <i>Pour toute situation de handicap, merci de prendre contact avec notre référente handicap Pascale FASSET au 03.84.64.80.36</i>
Présentation générale (problématique, intérêt)	Les métiers de l'horticulture se sont développés ces dernières années et totalisent en France plusieurs dizaines de milliers d'emplois. Le secteur de l'horticulture compte environ 90 entreprises dans la région, dont la majorité dans le secteur de la vente directe aux particuliers. Cette filière permet aux futurs salariés d'exercer diverses fonctions dans les entreprises horticoles, maraîchères, en jardineries ou en pépinières.
Objectifs	Former des professionnels qui seront en capacité de réaliser des opérations techniques liées à la culture de plantes en pleine terre ou en pots, de plantes maraîchères, fruitières, de bulbes, de fleurs en vue de leur commercialisation : semis, entretien des plants et récolte, arrosage, repotage, transport des plants, repiquage Accompagner vers l'obtention du CAPa Métiers de l'agriculture, certification de niveau 3. Favoriser l'insertion professionnelle en développant les savoir-être attendu
Contenu de la formation	<u>Modules généraux</u> Agir dans des situations de la vie sociale 152h Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle 92h Interagir avec son environnement social 104h <u>Modules professionnel</u> Insertion du salarié dans l'entreprise 16h Maintenance des matériels, équipements, installations et bâtiments 72h Techniques et pratiques professionnelles horticoles 158h Module d'initiative professionnelle 158h Accompagnement personnalisé 88h

	<p>(accueil/bilan/suivi/étude)</p> <p>Immersion professionnelle : sur le lieu d'apprentissage</p>
<p>Modalités pédagogiques</p>	<p>Modalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pédagogie de l'alternance liée au vécu en milieu professionnel (Plans d'études, Mises en commun, livret d'alternance) - Accompagnement individualisé (entretiens individuels, soutien à l'élaboration du support d'examen, visite sur le lieu d'alternance) - Apports de connaissances - Travaux pratiques, Travaux dirigés, Travaux de groupes - Visites d'entreprises, Interventions de professionnels - Chantiers-école, Mises en situation - Analyse de vidéos - Recherches documentaires - Cas concrets <p>Supports pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plateaux techniques : Atelier de maintenance du matériel d'espaces verts, serre, tunnel • Laboratoire de biologie et sciences physiques, - Vidéos, documents professionnels, fascicules, fiches techniques, fiches de consignes
<p>Compétences / Capacités professionnelles visées</p>	<p><u>Capacité générales</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux • Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle • Interagir avec son environnement social <p><u>Capacités professionnelles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des travaux sur les végétaux • Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement • Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations, et bâtiments • S'adapter à des enjeux professionnels locaux
<p>Modalité d'acquisition de la certification (si formation certifiante ou diplômante)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle continu en cours de formation (CCF) : 80 % • Epreuves terminales : 20%

Durée	Durée totale : 2 ans (840 heures à la MFR) Durée hebdomadaire : 35 heures Parcours réduit pour les titulaires d'un diplôme de niveau 4 (Bac) ou 3 (CAP) avec dispense d'épreuves (validation des acquis) Parcours aménagé selon résultats du positionnement et situation de handicap												
Dates	Septembre 2025 – Juin 2027 (Voir calendrier d'alternance)												
Lieu(x)	MFR Chargey-Lès-Gray 77 rue Nationale 70100 CHARGEY LES GRAY												
Coût par participant	<p>Coût de la formation (enseignements) : Le coût de la formation est pris en charge par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les employeurs du secteur privé : Prise en charge par OPCO selon barème défini par chaque branche • Pour les employeurs du secteur public : <ul style="list-style-type: none"> *Fonction publique territoriale : Prise en charge à 100% par le CNFPT (après demande d'accord préalable de financement) *Fonction publique d'Etat : Prise en charge à 100% par l'employeur <table border="1" data-bbox="411 1108 1511 1254"> <thead> <tr> <th colspan="3">TARIFS</th> </tr> <tr> <th>Classes</th> <th>Pension¹</th> <th>Demi-pension¹</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CAPa 1</td> <td>567 €</td> <td>1617 €</td> </tr> <tr> <td>CAPa 2</td> <td>549 €</td> <td>1557 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>¹ Ce tarif ne comprend pas l'aide à l'hébergement de 6€ par nuitée et l'aide à la restauration de 3€ par repas des apprentis. Elle est versée par l'OPCO et sera reversée par la MFR sur le compte bancaire de l'apprenti courant janvier (pour le 1er semestre de l'année civile) et courant juillet (pour le 2ème semestre de l'année civile) sur la durée d'exécution du contrat. Cette aide est calculée en fonction de la présence de l'apprenti au CFA. (selon assiduité de l'apprenti). Les apprentis sous contrat dépendant du CNFPT, ou autre contrat ne prenant pas en charge les frais annexes, ne bénéficieront pas de l'aide.</p>	TARIFS			Classes	Pension ¹	Demi-pension ¹	CAPa 1	567 €	1617 €	CAPa 2	549 €	1557 €
TARIFS													
Classes	Pension ¹	Demi-pension ¹											
CAPa 1	567 €	1617 €											
CAPa 2	549 €	1557 €											
Responsable de l'action, Contact	Responsable de l'action : – BTSA Aménagements Paysagers / BTSA Gestion et Protection de la Nature / Formation pédagogique / Licence Pro Management des Associations et des Entreprises Pour toute information, contacter le secrétariat : mfr.chargey-les-gray@mfr.asso.fr 03 84 64 80 36 www.mfrchargey.fr												
Formateurs, animateurs et intervenants	Profils des formateurs : <ul style="list-style-type: none"> - Licence LCE Anglais - Licence Mathématiques / Master 1 Modélisation Statistique - DEUG Arts Plastiques / Maîtrise Histoire médiévale - BTSA Productions végétales / BTSA Gestion et maîtrise de l'eau / Licence AES - Maîtrise Biologie des Organismes et des Populations - Master 2 Biologie Intégrative des Interactions Plantes Microorganismes et Environnement - BTSA Aménagements Paysagers 												

	<ul style="list-style-type: none"> - Licence pro Sciences technologies santé, mention aménagements paysagers - BTSA Horticulture <p>Tous les permanents sont détenteurs de la qualification pédagogique (ou en cours d'obtention)</p> <p>Interventions extérieures Tailleur de pierre - Intervenant machinisme – Elagueur – Menuisier - Chefs d'entreprises paysagères - Formateur CACES – MSA - UNEP</p>
Suivi de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Un responsable de classe assure le lien entre l'étudiant, sa famille et son maître d'apprentissage. Le responsable est également chargé d'effectuer le temps d'accueil en début de session et de bilan en fin de session. • Il assure aussi le suivi individualisé des devoirs d'alternance, du rapport et des différents travaux à réaliser par l'apprenant. • Tout au long de la formation, un suivi est assuré par le biais du carnet d'activités de l'apprenant et des visites des formateurs sur les lieux de stage. • Suivi du présentéisme en lien avec les employeurs • Cahier de texte numérique (iENT) accessible aux familles des apprenants et aux apprenants
Evaluation de l'action	<p>Bilans hebdomadaires, semestriel et final Acquisition des compétences : Evaluations formatives, certificatives et terminales Enquêtes de satisfaction à « chaud » et à 3 mois</p> <p>*Taux de réussite au CAPa Métiers de l'agriculture : 100% (session juin 2019), 100% (session juin 2020), 100% (session juin 2021), 100% (session juin 2022), 100% (session juin 2023), 100% (session juin 2024), 60% (session juin 2025)</p>
Débouchés possibles	<p>Poursuite d'études : 83% des sortants de la session juin 2019, 100% des sortants de la session juin 2020, 50% des sortants de la session juin 2023, 60% des sortants de la session juin 2025.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bac Pro Conduite de Productions Horticoles • Bac pro Aménagements Paysagers • Bac pro Productions Agricoles <p>Insertion professionnelle : 17% des sortants de la session juin 2019, 50% des sortants de la session juin 2021, 50% des sortants de la session juin 2023, 40% des sortants de la session juin 2025</p> <p>Taux de rupture de contrats : 0% (2023/2024), 0% (2024/2025) Taux d'interruption en cours de formation total : 13.3% (2023/2024), 0% (2024/2025) Taux d'interruption en cours de formation apprentis : 0% (2023/2024), 0% (2024/2025)</p>
Passerelle	<p><i>Il est possible de suivre et de valider un ou plusieurs blocs de compétences selon les besoins (pour plus de renseignements, nous consulter).</i></p>

Numéro de fiche RNCP : RNCP38855 – Niveau 3

Date de l'échéance de l'enregistrement : 31-12-2028

Certificateur : MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

[RNCP38855 - CAPA - Métiers de l'agriculture \(francecompetences.fr\)](https://www.francecompetences.fr/rncp/38855)

100%	Taux de satisfaction des apprenants	Réponses positives (cumul « satisfait » et « très satisfait » / ensemble des réponses aux 7 questions de l'enquête réalisée lors de la dernière semaine de formation
-------------	-------------------------------------	--

Version : 12/05/2026